

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 4 DÉCEMBRE 2017

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 28/11/2017

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 11/12/2017

Délibération n° D-2017-470

Adhésion Réseau CANOPE - Atelier CANOPE 79

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGÉ

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGÉ, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Christophe POIRIER, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Madame Isabelle GODEAU, Madame Monique JOHNSON.

Secrétaire de séance : Elodie TRUONG

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Sylvette RIMBAUD, ayant donné pouvoir à Madame Marie-Paule MILLASSEAU,
Monsieur Nicolas ROBIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX

Excusés :

Madame Dominique JEUFFRAULT, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Direction de la Commande Publique et Logistique

Adhésion Réseau CANOPE - Atelier CANOPE 79

Madame Rose-Marie NIETO, Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

Le Réseau Canopé, anciennement Centre national de documentation pédagogique, est un établissement public à caractère administratif et éditeur de ressources pédagogiques public, dépendant du ministère de l'Éducation nationale.

L'adhésion à l'offre de services permet d'accéder à :

- l'emprunt de documents, de matériel, de mallettes pédagogiques et d'expositions ;
- des services numériques en ligne (Europresse, Vodéclic, MyCow...) ;
- des remises sur les achats de documents édités par Réseau Canopé ;
- des tarifs préférentiels pour les abonnements à des outils pédagogiques conçus pour les Temps d'Animation Périscolaires ;
- des visites des expositions et animations organisées localement par l'Atelier Canopé ;
- des ateliers de formation des agents.

Dans le cadre de sa politique d'ouverture, le Réseau Canopé a la volonté de renforcer l'action de la communauté éducative au sens large, et propose donc l'adhésion des collectivités territoriales pour permettre aux agents qui travaillent sur les temps éducatifs scolaires, péri et extrascolaires d'accéder à ses services.

Jusqu'à présent, la majorité des écoles de Niort adhèrent de façon individuelle à l'antenne départementale (Atelier CANOPE 79) en finançant l'adhésion par leur caisse d'école, ce type d'adhésion bénéficiant au personnel enseignant.

Il est proposé que la Ville de Niort puisse prendre en charge une adhésion globale à partir de l'année scolaire 2017-2018, afin que l'adhésion bénéficie à l'ensemble des écoles communales, ainsi qu'à l'ensemble du personnel y compris les agents municipaux travaillant sur les éducatifs scolaires, péri et extrascolaires.

Il vous est proposé d'adhérer à l'offre de services du réseau CANOPE. À titre indicatif, le montant de l'adhésion pour l'année scolaire 2017-2018 s'élève, pour la Ville de Niort, à 1 062,00 € (réduction exceptionnelle de 15% la première année). Les crédits sont inscrits au budget.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- autoriser l'adhésion de la Ville de Niort à l'offre de services du Réseau CANOPE ;

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous les documents relatifs à cette adhésion et à verser chaque année la cotisation annuelle.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjointe déléguée

Signé

Rose-Marie NIETO